

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation

Direction de la Formation Doctorale
Échéancier ouverture des postes de résidanat
Au titre de l'année universitaire 2022-2023

Mise en ligne de la plateforme nationale des canevas relatifs aux propositions de terrains de stage pour l'ouverture des postes de résidanat 2022-2023, via le lien :

<https://progres.mesrs.dz/webfve>.

Du 01 Septembre au 16 Octobre 2022

Propositions des terrains de stage via la plateforme PROGRES par les chefs de service.

Du 16 Octobre au 03 Novembre 2022

Validation des terrains de stage via la plateforme PROGRES par les CPRS.

Du 04 au 08 Novembre 2022

Validation des propositions par les doyens des Facultés de Médecine et de pharmacie.

Le 10 Octobre 2022

Réunion par Visio conférence (MESRS-CNDD) pour validation finale des propositions des postes à ouvrir par spécialité et par terrain de stage.

Le 14 Novembre 2022

Réunion interministérielle (MESRS-CNDD-M. Santé) pour l'Examen et validation des propositions des postes à ouvrir par spécialité et par terrain de stage.

Du 16 au 20 Novembre 2022

Elaboration de l'arrêt interministériel portant ouverture des postes de résidanat.

Du 21 au 25 Novembre 2022

Signature de l'arrêté interministériel portant ouverture des postes de résidanat.

Le 26 Novembre 2022

Diffusion de l'arrêté interministériel portant ouverture des postes de résidanat.

Le Samedi 10 Décembre 2022

Déroulement des **Concours de résidanat de Médecine**.

Le Mardi 13 Décembre 2022

Déroulement des **Concours de résidanat Pharmacie et Médecine dentaire**